

TERRITORIAUX CGT NOISY LE GRAND

10 RUE ROUGET DE L'ISLE

93160 NOISY LE GRAND

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

COMPTES ANNUELS

CGT TERRITORIAUX NOISY LE GRAND

BILAN ACTIF

Du 01/01/2015 au 31/10/2015

ACTIF	Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015		
	Brut	Amort & Dépréc.	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations Incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
Immobilisations Incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels			
Immobilisations gevees de droits			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts	3 500		3 500
Autres immobilisations financières			
TOTAL (I)	3 500		3 500
comptes de liaison			
TOTAL (II)			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres appros			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances acomptes versés sur commandes			
Autres créances			
Créances redevables et comptes rattachés			
Autres			
Valeurs mobilières de placement			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	13 933		13 933
Charges constatées d'avance			
TOTAL (III)	13 933		13 933
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	17 433		17 433

BILAN PASSIF

Du 01/01/2015 au 31/10/2015

PASSIFDu 01/01/2015 au
31/12/2015

FONDS ASSOCIATIFS	
Fonds propres	
Fonds associatifs sans droit de reprise	
Ecart de réévaluation sur des biens sans droits de reprise	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	12 932
Autres fonds associatifs	-1 709
Fonds associatifs avec droit de reprise	
Ecart de réévaluation sur des biens sans droits de reprise	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	
Provisions réglementées	
Droits des propriétaires	
TOTAL (I)	11 223
comptes de liaison	
TOTAL (II)	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour charges	
TOTAL (III)	
Fonds dédiés	
sur subventions de fonctionnement	
sur autres ressources	
TOTAL (IV)	
DETTES	
Dettes financières	
Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes d'exploitation	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	6 210
Redevables créditeurs	
Dettes diverses	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	
TOTAL (V)	6 210
Ecart de conversion de passif	
TOTAL GENERAL	17 433

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2015 au 31/10/2015

	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens et services)	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subvention d'exploitation	3 335
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	
Cotisations	9 049
Autres produits (hors cotisations)	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	12 384
CHARGES D'EXPLOITATION (2)	
Achat de marchandises	
Variation de stock de marchandises	
Achat de matières premières et de fournitures	
Variation de stock de matières premières et de fournitures	
Achats d'autres approvisionnements	
Autres achats et charges externes	7 836
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements, dépréciations	
* Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
* Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	
* Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	
Dotations aux provisions	
Subventions accordés par l'association	
Autres charges	6 360
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	14 197
RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-1 813
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)	
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (III)	
PRODUITS FINANCIERS	
De participation	
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	104
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	104

COMPTE DE RESULTAT

Du 01/01/2015 au 31/10/2015

	Du 01/01/2015 au 31/12/2015	
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)		
RESULTAT FINANCIER (V) - (VI)		104
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations de capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations de capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL(VII) - (VIII)		
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMEDIAIRE		-1 709
+ RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
ENGAGEMENTS		
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES		
TOTAL DES PRODUITS		12 487
TOTAL DES CHARGES		14 197
EXCEDENT OU DEFICIT		-1 709

ANNEXES

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *) continuité de l'exploitation
- *) permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- *) indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la Loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires

Les droits de, mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts	3 500		3 500
TOTAL	3 500		3 500

CHARGES A PAYER

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Fournisseurs factures non parvenues	6 210		6 210
TOTAL	6 210		6 210